

Observatoire Français des Conjonctures Économiques. 69, quai d'Orsay, 75007 Paris - Tél: 555.95.12

N° 14 - Mercredi 25 avril 1984

LE MANQUE DE CAPITAL LIMITE ACTUELLEMENT L'EMPLOI

Des tenants simplistes de Keynes professent que pour approcher du plein emploi il suffit d'accroître la demande de biens et de services jusqu'à ce que les producteurs, pour la satisfaire, aient embauché à peu près tous les travailleurs disponibles. Thèse combien séduisante, puisqu'en cas de chômage elle invite les pouvoirs publics à élever le pouvoir d'achat des consommateurs en provoquant des hausses de salaires et en distribuant, sous forme de prestations sociales ou autrement, plus de revenus qu'il n'en est prélevé par les impôts ou les cotisations obligatoires. Elle préconise aussi de faciliter les investissements de la manière la plus paisante qui soit : en faisant intervenir la Banque d'émission sur les marchés monétaires et financiers afin que les entreprises désireuses d'investir puissent emprunter à des taux d'intérêt nominaux très bas.

Une telle politique a pu être justifiée pendant l'entre-deux-guerres en quelques pays, là où le chômage s'accompagnait d'une sous-utilisation très générale des équipements et où l'économie fonctionnait presque en circuit fermé. Elle peut l'être encore, provisoirement, en une phase dépressive d'un cycle économique, à condition d'être menée simultanément dans les grands pays dont les commerces extérieurs sont concurrents. Mais actuellement la situation est toute autre, en France et ailleurs.

Le besoin de capital...

Il y a certes aujourd'hui des capacités de production inutilisées qui permettraient de satisfaire sans difficulté certaines catégories de demandes supplémentaires, et à moindre coût grâce à l'étalement des charges fixes. Mais tout accroissement de la demande globale fait apparaître, par les importations qu'elle provoque, que le système productif est incapable de répondre aux demandes de nombreux produits, particulièrement de ceux issus de techniques nouvelles, qui se multiplient de nos jours et sur lesquels précisément se porte le plus volontiers tout pouvoir d'achat supplémentaire. Il est donc nécessaire, pour qu'une politique expansionniste puisse réussir, que soient préalablement créées des capacités de production nouvelles, ce qui exige la mise en œuvre de grandes quantités de capitaux.

Même en l'absence de tout accroissement de la demande, des capitaux sont indispensables à la défense de l'emploi dès lors que des importations pénètrent le marché en provenance de producteurs étrangers dont les équipements sont plus performants ou qui paient des salaires moindres. Les branches concernées doivent abaisser leurs coûts pour survivre, donc renouveler leurs équipements, quitte à en mettre au rencart

qui sont encore en bon état de marche. Si elles n'ont pas le moyen de le faire, elles devront licencier.

Tout cela n'est certes pas tout à fait nouveau ; mais la rapidité, l'ampleur et la diversité des innovations techniques apparues au cours des années dernières, leur intrusion dans le domaine des services font que pour maintenir l'emploi et plus encore pour l'accroître il faut disposer de plus en plus de machines de conception récente, donc de plus en plus de ressources financières. Or celles-ci se font rares, car les modalités de financement auxquelles il a été longtemps recouru ont été vicieuses.

... a été mal satisfait.

Autrefois les investissements étaient pour la plus large part autofinancés par les entreprises et pour le reste réalisés grâce à des apports de fonds propres ou des prêts à long terme faits par des ménages ayant décidé de ne pas consommer la totalité de leur revenu afin d'en « placer » une fraction. Au cours des années récentes ils ont été financés de plus en plus par endettement des entreprises auprès des banques, celles-ci transformant en prêts à moyen ou long terme des dépôts reçus par elles, nés eux-mêmes pour une part de crédits créés par le système bancaire. Dans le même temps les États, au lieu de recourir principalement à l'impôt pour payer les équipements publics, ont trop largement fait appel à des emprunts, dont une large part a été financée indirectement par des créations de monnaie. Souvent même ils ont couvert ainsi des dépenses de fonctionnement excessives.

Deux conséquences néfastes en ont résulté, qui sont liées entre elles. L'inflation, rendue possible par l'abondance monétaire, s'est accélérée d'année en année, jusqu'à dépasser dix pour cent l'an, son sommet se situant dans la plupart des pays au début de 1980. D'autre part les taux d'intérêt nominaux se sont élevés, mais moins rapidement que les prix, si bien que les intérêts réels sont devenus minimes, parfois même négatifs, ce qui a opéré des transferts de richesses aux dépens des créanciers. Les emprunteurs y ont d'abord trouvé avantage ; mais lorsque les épargnants ont fini par prendre conscience qu'ils étaient escroqués, certains furent découragés d'épargner pour prêter et d'autres ont été portés à exiger des intérêts nominaux très élevés, au point de les rendre prohibitifs pour nombre d'investisseurs.

Ainsi non seulement la formation de capital s'est, en pourcentage du PNB, fortement amenuisée dans presque tous les pays

par rapport à ce qu'elle était à la fin des années soixante, mais les mécanismes qui ont servi à la financer ont conduit à une impasse : les épargnes des ménages se sont réduites et beaucoup d'entreprises, très endettées, ne peuvent faire appel au crédit pour se moderniser, d'autant moins que les taux d'intérêt sont pour elles prohibitifs. L'équilibre entre l'investissement et l'épargne s'établit ainsi à un niveau trop bas. Or tandis qu'il y a un siècle il suffisait, pour pouvoir mettre un ouvrier au travail, de disposer de quelques outils ou de machines rudimentaires, aujourd'hui il faut des équipements coûtant dans bien des cas plusieurs centaines de milliers de francs par tête.

Et pourtant il est plus que jamais nécessaire que les entreprises disposent de fonds qui leur permettent de s'équiper, soit pour abaisser leurs coûts afin de pouvoir résister aux concurrences et conquérir de nouveaux clients, soit pour réaliser des productions inédites. Sans quoi il sera vain d'espérer que les créations d'emplois soient suffisamment nombreuses pour résorber le chômage, quand bien même la durée du travail serait réduite. Ce n'est pas par hasard que le Japon, qui de tous les pays développés épargne le plus, a aussi la croissance la plus forte et le chômage le plus faible.

Que l'insuffisance de la demande soit principalement responsable du marasme économique est, dans les circonstances actuelles, une apparence trompeuse. En réalité c'est surtout le manque de capital qui limite l'emploi.

La nécessité d'auto-financer et d'épargner

Puisque les artifices qui naguère encore ont permis de procurer des capitaux sont maintenant épuisés, il faut restaurer d'autres voies, plus saines, par lesquelles en fournir.

L'une est de favoriser l'autofinancement, en faisant que les entreprises bien gérées puissent réaliser des profits et en exemptant d'impôt les bénéfices qui sont investis.

Une autre est d'inciter les ménages à consacrer à l'épargne une part accrue de leurs revenus en transformant l'impôt progressif sur le revenu en impôt progressif sur les consommations. Pour cela il faudrait leur permettre de déduire chaque

année de leurs revenus, dans le calcul de l'impôt, les sommes qu'ils auront épargnées et auront investies au plus tard l'année suivante, soit directement dans de petites entreprises, soit indirectement en souscrivant à des augmentations de capital de sociétés anonymes ou à des émissions d'obligations. Quoique les habitations, une fois construites, ne constituent pas un capital utilisateur de main-d'œuvre, mais un bien de consommation durable, on pourrait étendre cette déduction aux sommes consacrées à des logements, tant il est souhaitable que le bâtiment reprenne vigoureusement.

Pour que la perspective de souscrire à des obligations puisse encourager les ménages à épargner, encore faut-il qu'ils soient assurés d'être protégés contre toute spoliation par l'inflation. Cela implique que le prix de remboursement et les intérêts annuels soient indexés sur le coût de la vie ; en contrepartie ces obligations pourraient ne comporter qu'un taux d'intérêt d'environ 3 % et néanmoins se placer aisément, tout en facilitant les investissements des emprunteurs grâce à des intérêts faibles, au moins initialement.

Une troisième voie pourrait être que l'État, au lieu de consommer de l'épargne privée par le déficit de son budget, soit lui-même créateur d'épargne publique en finançant ses investissements par l'impôt et en réduisant ses dépenses non productives. L'État étant fort endetté actuellement à des taux nominaux élevés, il pourrait au surplus diminuer ses charges, tout au moins immédiates, s'il proposait à ses prêteurs la conversion de leurs créances en emprunts indexés à 3 %, ce que beaucoup accepteraient. Et de ce fait les gouvernants seraient incités à lutter à l'avenir contre la hausse du niveau général des prix mieux qu'ils ne l'ont fait dans le passé.

Ces propositions, qui ne prétendent certes point suffire à résorber le chômage, car une croissance forte exigerait bien d'autres mesures, ont néanmoins pour ambition d'y contribuer fondamentalement. Elles bousculent, il est vrai, des habitudes de pensée et d'action. Mais les calamités sociales que la stagnation entraîne de nos jours ne justifient-elles pas quelque audace ?

Jean-Marcel JEANNENEY

LES EXPORTATIONS FRANÇAISES AUX ÉTATS-UNIS

Le redressement de notre solde commercial avec les États-Unis a été spectaculaire en trois ans, le taux de couverture passant de 45 % à la mi-1980 à 100 % au début de 1984. Ceci tient à la fois à la conjoncture américaine et aux effets des fluctuations du dollar sur les prix. Certains produits français ont réussi une percée encourageante au milieu d'une structure de ventes encore bien médiocre.

De 1978 à 1980 le volume de l'ensemble des importations américaines de produits manufacturés a stagné. Il a ensuite augmenté avec le renchérissement du dollar et la reprise de l'activité. Sa progression est d'environ 40 % jusqu'à la fin de 1983, portée à 50 % au moins au premier trimestre 1984. Nos exportations de ces produits vers les États-Unis ont à peu près diminué en volume de 10 % sur la première période, puis augmenté de 35 % jusqu'au deuxième semestre 1983. Elles se sont donc relativement moins bien comportées que celles de nos partenaires lors de la phase de stagnation du marché américain, qui coïncidait avec la surévaluation du franc. Le léger retard pris par la France au cours de 1983 se trouverait actuellement amplement comblé si les chiffres exceptionnels des trois premiers mois de 1984 (+ 33 % en valeur, soit peut-être 25 % en volume, par rapport au quatrième trimestre 1983) se confirment.

La hausse des prix en francs a joué un rôle important dans le redressement de nos exportations ; elle peut être chiffrée entre 30 % et 35 % de 1978 à la fin de 1980 et de 60 % à 70 % au cours des trois dernières années. La remontée du dollar n'a pas eu que des effets négatifs sur les termes de l'échange.

Parmi les produits qui se sont bien vendus ces derniers temps il y a ceux qui connaissent un mieux temporaire, tels les produits de la métallurgie, et ceux qui manifestent un réel développement : les vins et alcools poursuivent leur progression, de même que les produits chimiques, l'aéronautique, les instruments de précision et les pièces détachées pour véhicules. À l'inverse l'équipement général industriel, le matériel de manutention, les voitures particulières montées en France, le textile et le cuir ont plutôt régressé, tandis que l'électronique professionnelle marquait le pas. Cependant les résultats récents doivent être regardés à la lumière de la conjoncture américaine : il est normal que les biens de consommation et la chimie aient profité en premier de la reprise et que les biens d'investissement soient en retrait. D'après les bons résultats du début de 1984 les exportations de biens d'équipement seraient aussi en progrès.

Il reste que nos exportations vers les États-Unis ne s'élèvent qu'à 4 % de celles de l'OCDE, soit moins de la moitié de celles de la RFA et du Royaume-Uni et à peine plus que celles de l'Italie. Les postes traditionnels, boissons, parfumerie, caoutchouc, sidérurgie et vêtement y tiennent encore une place importante à côté d'autres comme l'aéronautique et les matières radioactives. Pour nombre de produits, nos exportations servent de complément lorsque les fournisseurs étrangers habituels ont satisfait à la demande permanente. Il nous faudrait d'autres points forts.

Philippe SIGOGNE
Département des diagnostics
de l'OFCE

PEUT-ON COMPRIMER LES PRIX DES SERVICES ?

En 1984 un encadrement strict des prix des services privés est venu succéder à un blocage temporaire qui tentait de remédier aux débordements constatés l'an passé. Afin de mieux apprécier la portée de ces mesures et leur efficacité probable les tendances respectives des prix des services sont comparées ici à celles des autres biens, puis à celles des coûts de production.

Disparités de 1970 à 1983 des prix relatifs

L'indice des prix à la consommation a été multiplié par 3,5 depuis 1970. Il faudrait donc aujourd'hui 350 francs pour acheter le même échantillon de biens et services qui valait alors 100 francs. Ce chiffre moyen recouvre de fortes disparités : si la consommation considérée est un repas au restaurant, il faudra payer 400 francs, mais seulement 125 s'il s'agit d'un poste de radio. Le prix du repas relatif à l'ensemble des prix a donc augmenté de 14 %, celui de la radio a baissé de 65 %.

De nouveaux procédés de production permettent, à travers des gains de productivité, la modération des coûts. La réduction des prix relatifs est donc plus importante dans des secteurs comme le meuble (- 15,5 %) et les produits d'entretien (- 13,7 %) que dans l'habillement (- 8,7 %). L'innovation en produits est également importante. L'indice des prix baisse si, à prix inchangé, la qualité d'un produit s'améliore ; par exemple : automaticité accrue et économie d'énergie d'une machine à laver. L'électro-ménager (- 36,7 %) et l'électro-acoustique (- 53,0 %) en sont l'illustration.

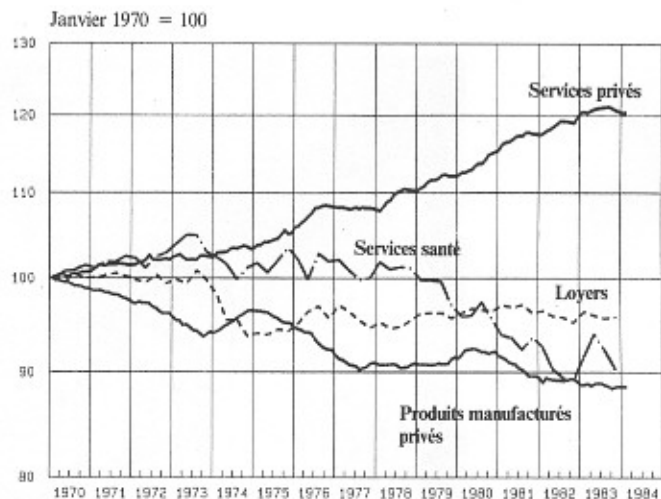
Les services rendus aux particuliers n'ont pas les mêmes possibilités de gains de productivité. Et leur qualité, souvent très subjective, est rarement mesurée. Ainsi, à l'exception des loyers (- 10,7 %) et des tarifs de santé (- 8,8 %), largement réglementés, les prix relatifs des services ont augmenté de 20 % depuis 1970 : + 19,2 % pour les hôtels, cafés, restaurants, + 18,8 % pour les coiffeurs et blanchisseurs dont 7,2 % entre 1980 (quand ils ont été libérés) et 1981. Les prix relatifs de l'ensemble des services privés montrent une accélération : + 0,7 % l'an entre 1970 et 1975, + 1,7 % entre 1975 et 1980 et + 2,1 % l'an entre 1980 et 1983 malgré trois périodes de blocage. Mais si cette accélération correspond à la réalité des coûts, les blocages ne peuvent que différer la hausse.

Enchaînements des hausses

Au cours des années soixante-dix les variations des prix relatifs des services privés ont suivi avec un décalage de plusieurs trimestres celles des prix des produits manufacturés. Car les hausses de prix de l'énergie et des matières premières ont d'abord atteint l'industrie, où elles se sont diffusées à l'ensemble des produits. Par le jeu des relèvements de salaires qui en ont résulté, les coûts des prestataires de services s'accroissent alors même que ceux de l'industrie ressentent déjà souvent une détente du côté des consommations intermédiaires.

Ainsi l'accélération des prix relatifs des services intervient en 1975-1976 avec un retard sur le manufacturier. Leurs coûts salariaux croissent encore fortement en 1976. Si bien que la reconstitution de leurs marges se trouve interrompue par la période de blocage et contrôle de 1976-1977 et la tension sur les prix est d'autant plus forte à la sortie. C'est ainsi que leurs prix relatifs s'accélérent à partir de 1978 et particulièrement entre leur libération en 1980 et leur blocage de nouveau en octobre 1981. On peut estimer qu'en 1981 la plupart des services

Prix relatifs



Indice de chaque poste. Ensemble des prix à la consommation hors tarifs publics

étaient arrivés à compenser la compression des marges résultant du blocage de 1976.

Dans le secteur manufacturier la libération des prix intervenue dès 1978 a facilité le redressement des marges, mais en 1981 celles-ci ont été de nouveau fortement comprimées. Les coûts salariaux unitaires ont augmenté, alors que les prix à la production étaient contenus par les exigences de compétitivité. Cette contrainte a été allégée par les dévaluations. Une certaine récupération des marges est intervenue au travers de prix relatifs stables, malgré l'augmentation d'un point de TVA pendant le gel des prix en 1982. En 1983 il restait néanmoins dans ce secteur un retard des prix sur les coûts compris entre 1 et 2 points de hausse si l'on prenait comme référence la situation de 1975.

Dans le cas des services privés, compte-tenu du décalage signalé plus haut, c'est l'année 1976 qui peut servir de repère. Par rapport à cette date le retard correspondant serait actuellement de l'ordre de trois points.

Les hypothèses retenues à l'OFCE sur l'évolution des coûts en 1984 sont un glissement des salaires et des prix de 6,5 % en cours d'année, et des prix relatifs stables pour les produits manufacturés. Même en admettant que les prix des services privés augmentent plus rapidement que d'autres prix (logement, santé, tarifs publics) leur retard par rapport à 1976 atteindrait en moyenne six points cette année. Cette évolution tiendrait en partie au nouveau blocage partiel instauré en octobre dernier.

Avec les normes retenues dans les négociations de branches, qui impliquent une baisse des prix relatifs des services privés, le retard serait encore plus élevé d'un point. Les tensions en décaillant ne manqueraient pas de générer de fortes hausses de prix en cas de liberté retrouvée. Car la hiérarchie antérieure des prix des différentes branches d'activité tendrait à se reconstituer spontanément.

En l'absence de réforme de structure il y a donc peu de chance de voir les prix des services en France descendre au niveau de ceux pratiqués chez nos partenaires européens.

Michael COCKER
Chargé d'études à l'OFCE

Faits et chiffres d'actualité

FRANCE

L'indice mensuel de la **production industrielle**, hors BTP et énergie, s'établit à 128 en février, soit en retrait de 3 % par rapport aux trois mois précédents. Ce repli touche le secteur des biens intermédiaires (- 3,4 %), qui connaissait jusqu'à présent une activité soutenue, et celui des biens d'équipement (- 9 %). L'amélioration escomptée par les producteurs de biens de consommation n'a pas eu lieu. La production industrielle retrouve ainsi son niveau de juin 1983 et devrait s'y maintenir selon les déclarations des chefs d'entreprises interrogés en mars.

Les **marges de capacité de production** disponibles avec embauche sont depuis le début de 1984 inférieures d'un point à celles de 1983 (environ 22 % contre 23 %), ce qui est dû aux biens d'équipement professionnels et aux biens intermédiaires. La reprise de l'investissement n'a pas eu d'effets sensibles sur les capacités parce que trop récente et surtout orientée vers des équipements améliorant la productivité, des déclassements d'installations étant opérés parallèlement. Au cours des mois à venir les marges ne devraient donc pas progresser.

Les facilités de financement offertes à l'industrie et une activité meilleure que prévue ont amplifié au début de 84 la **reprise de l'investissement**, déjà sensible à la fin de 83 : le volume des ventes en gros de biens d'équipement industriels s'est accru entre octobre et février. Les importations de biens d'équipements se sont maintenues à un niveau élevé en janvier-février : + 2,1 % par rapport au quatrième trimestre 83, lui-même en progrès de 10,8 % par rapport au troisième (en valeur). L'investissement industriel devrait progresser de 11 % en volume selon les entreprises interrogées en mars, estimation probablement optimiste, mais qui souligne l'amélioration en cours.

Fin mars, il y avait 2 244 000 **demandeurs d'emploi** inscrits à l'ANPE (cvs), soit + 5,9 % en trois mois. Cette aggravation du chômage se produit au moment où les effectifs industriels sont fortement comprimés. En fin d'année dernière leur réduction dans l'industrie et le bâtiment atteignait en moyenne 45 000 par trimestre. Elle serait actuellement de 65 à 70 000, et s'accroîtrait au cours des trois prochains mois selon les déclarations des chefs d'entreprises. Cependant la dernière enquête investissement laisse attendre pour la fin de l'année un sensible ralentissement de cette dégradation de l'emploi.

En données brutes la **balance courante** du premier trimestre 1984 est fortement déficitaire (- 15 milliards), après avoir été un peu excédentaire sur les trois trimestres précédents. Cette dégradation s'explique d'abord par le creusement du déficit commercial, mais sans doute aussi par une saisonnalité accrue des services. En particulier l'amélioration constatée sur le poste des voyages ces dernières années ne concerne pas le premier trimestre. Le solde des services s'est donc dégradé de 6,3 milliards en données brutes par rapport au quatrième trimestre 1983, au-delà de ce qui était prévisible (intérêts de la dette accrus, moindres transferts associés aux grands contrats) et le solde des invisibles est redevenu négatif.

ÉTRANGER

Aux **États-Unis** des hausses de prix pourraient naître de tensions sur les facteurs de production. Le taux d'utilisation globale des capacités est de 80,9 % en mars, venant de 69 % en décembre 1982, certaines d'entre elles sont obsolètes, et ce taux est particulièrement élevé dans l'automobile et l'équipement électrique. Le taux de chômage est passé de 10,8 % en décembre 1983 à 7,8 % en mars 1984. Toutefois plusieurs indicateurs signalent un ralentissement de l'activité tandis que la croissance des salaires reste modérée. Les risques d'une accélération brutale de l'inflation seront donc faibles tant que l'environnement international demeurera favorable (hausse limitée de prix des matières premières, bonne tenue du dollar).

Au **Japon** la **production industrielle**, en forte hausse depuis plus d'un an, à la suite de celle des États-Unis, s'est accrue de 2,7 % en février. La consommation des ménages, qui ordinairement reste mesurée, croît plus sensiblement depuis six mois. Mais surtout la demande extérieure continue d'être très vive ; la balance commerciale pour l'année fédérale 1983/1984 fait état d'un excédent de plus de 23 milliards de dollars. Les exportations se sont accrues - en dollars - de plus de 30 % à destination des États-Unis, de 9,8 % à destination de l'Europe ; les importations sont, en revanche, restées modérées du fait du déstockage des produits de base qui semble devoir se poursuivre. Principale conséquence : les pays exportateurs de ces produits ne profiteront que médiocrement de l'accroissement du volume des échanges et de la reprise.

Au **Royaume-Uni** la **production industrielle**, après un an de hausse, a été en recul en février (- 1,6 %), en particulier la production manufacturière (- 1,9 %), ne confirmant pas l'optimisme des chefs d'entreprises. La demande intérieure est moins soutenue qu'il y a quelques mois ; la consommation des ménages baisse depuis le début de l'année, malgré la modération des prix (+ 0,3 % en mars) ; les entreprises annoncent des perspectives d'investissement encourageantes, mais la suppression prévue au budget 1984/1985 de la surcharge de 1 % sur les cotisations sociales employeurs aura peu d'effets sur l'emploi. La demande extérieure continue d'être ferme, mais cet avantage est en partie annulé par un volume croissant d'importations. Ainsi, à l'opposé du Japon, le Royaume-Uni ne fait pas écran à la diffusion internationale de la reprise américaine.

Les **grands contrats** conclus par l'Italie avec l'étranger pourraient être de 2,5 milliards de dollars au premier trimestre 1984 et les perspectives pour les mois à venir sont également bonnes. Il y a là un renouveau après deux années de ralentissement (4,1 milliards en 1983). Quatre grands contrats (2 avec les États-Unis, Algérie, URSS) et une série de plus petits (avec une trentaine de pays) sont à l'origine de cet essor. Le client le plus important est toujours l'OCDE tandis que la part de l'OPEP recule légèrement et que celle du bloc socialiste s'accroît. Les contrats intéressent principalement la mise en place d'infrastructure (notamment énergétique, 42,5 % du total), mais aussi le bâtiment et les installations électriques.

Les **importations de l'OPEP** (cvs, en volume) ont à nouveau accusé un recul au dernier trimestre 1983, portant celui-ci à 27 % depuis le premier trimestre 1982. La brutalité de cette évolution provient essentiellement de pays qui ne sont guère clients de la France (Indonésie, Nigeria, Venezuela). En moyenne en 1983 les marchés de la France sur l'OPEP, c'est-à-dire les importations de ces pays pondérées par leur importance dans les exportations françaises, n'ont diminué que de 9,5 %, alors que les importations de l'OPEP ont chuté de 15 %. En revanche, le demande des PVD non OPEP a baissé de 9 % pour la France et 5,5 % pour le monde, une diminution importante en Afrique ayant contrasté avec une croissance en Extrême-Orient.

Rédaction :
Département des diagnostics de l'OFCE

L'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE) de la Fondation Nationale des Sciences Politiques est chargé, sous la présidence de Jean-Marcel JEANNENEY, d'étudier, en toute indépendance, la conjoncture de l'économie française et son environnement extérieur.

Il publie une revue en janvier, avril, juillet et octobre et une lettre mensuelle le quatrième mercredi du mois, qui portent le même titre « Observations et Diagnostics Économiques » et sont éditées par les Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Dans la revue et la lettre les idées émises le sont librement par les économistes de l'OFCE. Elles peuvent s'opposer, le pluralisme des opinions étant un des principes de l'OFCE.

Tarif d'abonnement 1984		Lettre 10 n°/an	Revue 4 n°/an	Revue et Lettre
Les demandes d'abonnement doivent être adressées à : OFCE 69, quai d'Orsay 75007 Paris avec un chèque bancaire ou postal à l'ordre de FNSP-OFCE-Publications	Tarif normal (institutions/entreprises)	125 F	220 F	300 F
	Tarif réduit (particuliers)	60 F	140 F	180 F
	Prix du numéro	10 F	60 F	